

NEL, Philip, Ian TAYLOR et Janis vander WESTHUIZEN (dir.).
*South Africa's Multilateral Diplomacy and Global Change. The
Limits of Reformism*. Aldershot, Ashgate, 2001, 155 p.

Daniel C. Bach

Volume 33, numéro 3, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704470ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704470ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bach, D. C. (2002). Compte rendu de [NEL, Philip, Ian TAYLOR et Janis vander WESTHUIZEN (dir.). *South Africa's Multilateral Diplomacy and Global Change. The Limits of Reformism*. Aldershot, Ashgate, 2001, 155 p.] *Études internationales*, 33(3), 605–606. <https://doi.org/10.7202/704470ar>

De fait, le livre a les qualités et les défauts de ce type d'ouvrage. En effet, cherchant à faire fi des considérations corporatistes, voire carriéristes pouvant motiver une telle publication, le lecteur se trouve malheureusement confronté à un patchwork de vingt et une contributions sur des thèmes sans aucun doute très passionnants, mais dont le seul concept fédérateur est l'œuvre de Susan Strange. Aussi, ceux qui chercheront à approfondir la pensée de cette dernière seront ravis de cette publication ; d'autant plus qu'elle contient en annexe une bibliographie commentée de ses travaux.

Susan Strange a cherché à dégager les systèmes dans lesquels doivent s'insérer les politiques des États ; le contrôle de ces systèmes étant un enjeu majeur de politique étrangère pour les grandes puissances. Elle a donc développé, dans le cadre d'une espèce de néo-structuralisme, une théorie des relations internationales et de la politique économique mondiale qui dépasse la simple vision centrée sur les États. Cette position l'a amenée, d'une part à étudier des acteurs non étatiques comme les entreprises et les organisations non gouvernementales et d'autre part à faire appel à la multidisciplinarité en usant de notions et de référents venant de la sociologie, l'économie, la psychologie, etc.

Ainsi, par-delà leur diversité, les contributions participent toutes de l'éclairement du phénomène actuel de globalisation. Cette caractéristique fait de l'ouvrage un apport important à la définition et au développement de notions et de points de vue essentiels à la compréhension du monde dans lequel nous vivons.

Aussi, l'ensemble des écrits peuvent être regroupés en un certain nombre de thèmes généraux : les piliers de la politique économique mondiale, la puissance

de l'État face à la globalisation, en particulier financière, les phénomènes de régionalisation, la relation entre le politique et l'économique. Relativement à ces questions, le lecteur trouvera des exposés très clairs et très intéressants.

Par-delà la connotation quelque peu passéiste voire surannée de l'objectif du livre, il s'agit donc là d'un ouvrage qui, par son contenu, est totalement d'actualité et peut être considéré comme donnant des références et des repères pertinents pour analyser la vie internationale d'aujourd'hui.

Bertrand LANG

Université René Descartes - Paris v

South Africa's Multilateral Diplomacy and Global Change. The Limits of Reformism.

NEL, Philip, Ian TAYLOR et Janis van der WESTHUIZEN (dir.). Aldershot, Ashgate, 2001, 155 p.

Alors que les projets de renaissance africaine de Thabo Mbeki sont largement entérinés par les grandes organisations multilatérales internationales dans le cadre du projet de nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), il est plus que légitime de s'intéresser au caractère central du multilatéralisme dans les relations extérieures de l'Afrique du Sud. La question est développée à travers cinq études de cas encadrées par deux chapitres synthétiques qui font ressortir un double mouvement : en premier lieu, la transition d'une situation initiale de rejet du multilatéralisme (époque de l'apartheid), vers un « unilatéralisme héroïque » (présidence de Nelson Mandela) abandonné, au vu des revers subis, au profit d'une insertion de l'activisme sud-africain dans des instances multilatérales ; cette inscription de type

réformiste – prolongement naturel des options intérieures de l'Afrique du Sud – doit sa force et ses limites à des caractéristiques qui relèvent du « nouveau » multilatéralisme ou multilatéralisme complexe ; le multilatéralisme dit traditionnel des institutions est en effet étroitement imbriqué, mais également parfois contesté par l'activisme des organisations non gouvernementales et de la société civile en général.

Une première étude de cas souligne bien les puissants effets de synergie susceptibles d'exister entre la diplomatie sud-africaine et des groupes de pression issus de la société civile, à travers le cas du processus ayant abouti à l'interdiction des mines antipersonnel (van der Westhuizen). En revanche, un cas exemplaire des incohérences et faiblesses de la politique sud-africaine transparait, du fait de tensions internes non résolues, dans l'étude des pressions en vue d'une remise de dette aux États les plus pauvres de la planète (van der Westhuizen). Pragmatisme, réformisme et recherche de consensus définissent in fine les orientations de la diplomatie multilatérale sud-africaine – son rôle clé dans la réconciliation du mouvement des non-alignés avec l'OMC et la promotion d'un projet réformiste africain sont particulièrement révélateurs dans ce sens (Taylor). Le multilatéralisme ne s'est pas toujours imposé d'emblée : son adoption comme instrument privilégié de « gestion » des engagements de l'Afrique du Sud en matière de droits de l'homme (Black), a fait

suite à une période initiale de bilatéralisme héroïque, sanctionné par des échecs et humiliations (exécution de Ken Saro Wiva et ses coaccusés Ogoni par la dictature nigériane en 1995 ; vaines interventions à propos du Timor oriental, et entre Mobutu et Kabila au Congo). La très grande prudence récemment manifestée par Thabo Mbeki tant au sein de la SADC et du Commonwealth face aux violations des droits de l'homme du régime Mugabe souligne l'étendue du chemin parcouru. La dernière étude de cas, consacrée à la diplomatie de l'environnement (van der Lugt), souligne les atouts que représente son inscription dans le cadre du multilatéralisme « complexe », les capacités d'expertise de l'Afrique du Sud étant relayées par l'inclusion de représentants d'ONG dans les délégations gouvernementales.

La lecture de l'ouvrage achevée, on se prend à regretter qu'aucune étude spécifique n'ait été consacrée à l'activisme de l'Afrique du Sud au sein d'instances telles que l'Organisation de l'Unité africaine, tout particulièrement lors de la préparation de la Nouvelle Initiative Africaine, ou dans le cadre du groupe ACP lors des négociations euro-africaines qui ont abouti à la conclusion de la convention de Cotonou. Ceci étant, les études présentées sont à la fois solides et convaincantes dans leur établissement des fondements d'une problématique générale qui ne demande qu'à être élargie.

Daniel C. BACH

CNRS-CEAN, Université de Bordeaux IV